



DroneContrast
Élevez vos perspectives

Catalogue de formations

Version : 1.3

Date de création : 12 octobre 2020

Date de dernière modification : 12 mars 2023

Contact : MACHON Antoine

02 47 46 32 38

contact@dronecontrast.com

INTITULE :

Télépilotage de drones à usage professionnel audiovisuel et missions techniques

PRÉREQUIS :

Toute personne âgée d'au moins 16 ans. Etre en possession d'une date d'inscription à l'examen du CATT.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Afin de pouvoir évoluer dans les scénarios de vol S1, S2, S3 et dans la conformité de la réglementation Européenne dans les catégories suivantes : Ouverte, ouverte limitée, spécifique et certifié.

Afin d'être conforme à la réglementation en vigueur en France et en Europe, notre certification Télépilotage de drones à usage professionnel à pour objectifs d'attester des compétences suivantes :

- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S1
- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S2
- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S3
- Etre capable de connaitre et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie Ouverte (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de connaitre et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie Ouverte « limitée (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de connaitre et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie spécifique « (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de télépiloter un drone Multirotors civil à usage professionnel en situation normale et anormale dans les scénarios de vol S1, S2, S3 et catégories, ouverte, ouverte limitée et spécifique.
- Etre capable de sélectionner le scénario de vol dans lequel s'effectue l'opération considérée
- Etre capable d'analyser la zone de vol et détecter les obstacles et danger potentiel (Ligne haute tension, antennes relais, antennes etc...)
- Etre capable de renseigner un bilan annuel d'activité, éditer et maintenir à jour son espace exploitant.
- Etre capable de souscrire à une assurance RC Drone et les modalités importantes à prendre en considération
- Etre capable de rédiger un MANEX (Manuel d'Exploitation Aéronefs sans Equipage à Bord)
- Etre capable d'enregistrer ses drones via Alpha Tango et savoir également les supprimer de la liste.
- Etre capable de s'assurer que la totalité des aéronefs sont identifiable et dispose de leurs numéro délivré par Alpha Tango, que ceux si sont identifiable et correctement fixé à l'aéronef, que le nom de l'entreprise l'exploitant et son adresse soit également correctement visible.
- Etre capable d'identifier et analyser les risques liés aux facteurs météorologiques
- Etre capable d'expliquer l'échelle de Beaufort afin de s'assurer que les conditions climatiques sont adaptés au vol d'un multirotors
- Etre capable de réaliser des prises de vues aériennes de qualité dans le respect des règles de sécurité
- Etre capable de réaliser des missions techniques (inspection d'ouvrage, missions technique, mission de suivi de chantier, captation d'image dans un but de travail de photogrammétrie)

PUBLIC CONCERNE :

Le dispositif s'adresse aux salariés ou non-salariés, ainsi qu'aux administrations souhaitant utiliser un drone pour réaliser un travail de prise de vue aérienne dans un cadre professionnel dans le domaine de l'audiovisuel et des missions techniques dans le strict respect de la réglementation en vigueur en France et en Europe.

EFFECTIF :

Formation en groupe de 4 personnes maximum.

Nos formations sont réalisées par des ingénieurs diplômés de l'école Polytechnique de l'Université de Tours. Ces formateurs sont également titulaires d'un BAC+6 en management et administration des entreprises, ils sont capables de transmettre leurs connaissances à un public non initié.

LIEU DE FORMATION :

SAS DRONECONTRAST – 1 Allée de la Ferme 37300 Joué-lès-Tours

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITE D'ORGANISATION :

5 jours soit 35 heures minimum + 40 heures en e-learning pour l'apprentissage du CATT

Horaires : 9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES :

- Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur
- Accès à l'atelier technique de drones et de zone de chargement de batterie
- Zone d'entraînement au pilotage extérieure avec ancienne ferme rénovée et pigeonnier
- Supports pédagogiques
- Logiciel simulateur de vol avec radio
- Drones :
 - Gamme DJI S1-S2-S3 (Inspire 2, Phantom 4 PRO, Mini 2, Mavic Dual Thermal...)
 - Gamme Cinéma S1 (Freefly Alta 6)

MOYENS D'ENCADREMENT :

SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION ET RESULTATS D'ENCADREMENT :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
Après un parcours de formation continue	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine. Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine. Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
Par expérience	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine.

			Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
--	--	--	---

PROFIL DES FORMATEURS :

Victor BIGOT :

- Télépilote de drone et formation spécialiste photogrammétrie et modélisation 3D

Antoine LAGADE :

- Ingénieur en électronique embarquée
- Télépilote de drone professionnel depuis 8 ans
- Titulaire du brevet théorique ULM

Antoine MACHON :

- Ingénieur en électronique embarquée et master en management et administration des entreprises
- Télépilote de drone professionnel depuis 8 ans
- titulaire du brevet théorique ULM

DEROULE DE LA FORMATION :

SUJET	TEMPS PASSE
Accueil, présentation de la formation, Etude des besoins	1H00
Réglementation aérienne et législation	8H00
Les facteurs humains, gestion du stress et des situations critiques	
Connaissances générales de l'aéronef, préparation de mission	
Pilotage simulateur et en double commande	3H00
Pilotage en autonomie scénario S1 – S3	17H00
Pilotage en autonomie scénario S2	3H00
Programmation d'un plan de vol	
Evaluation des acquis de pilotage	3H00
TOTAL	35H

MODALITE D'EVALUATION DES ACQUIS :

Le stagiaire de formation est évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation.

L'apprenant détient un livret de progression tenu à jour et renseigné par le formateur habilité en charge de la formation pratique, cette procédure rendu obligatoire par la DGAC a pour objectif de permettre de suivre la progression de la formation et d'attester l'acquisition de compétences pratiques. Ce livret de progression contient les comptes rendus détaillés et réguliers d'avancement établis par le formateur et indique les évaluations visant à estimer les progrès. Il est établi selon une forme définie par le ministre chargé de l'aviation civile.

L'évaluation finale est réalisé par le centre de formation habilité ainsi que par un professionnel du métier et par un autre centre de formation drone indépendant (afin de faire preuve de neutralité) et garantir notre démarche qualité.

Qualité générale attendue : 100 % de réussite à notre grille d'évaluation Indicateurs : Note de 15/20 minimum de notre Jury (Constitué d'un professionnel du métier et d'un formateur issue d'un centre de formation indépendant à DroneContrast)

L'évaluation de la compétence s'effectue par une mise en situation réel de mission en scénario S1, S2 et S3, de plus DroneContrast s'assure que le candidat possède bien les connaissances, les modes de raisonnement et la connaissance de la réglementation via des exercices théoriques sur le site web Alpha Tango (mis en place par la DGAC ainsi que des questions sur le fonctionnement du drone et du logiciel.

Livret de progression pratique - épreuves de pilotages - mises en situations réelles et reconstituées.

DOCUMENTS DÉLIVRES :

- Attestation de fin de formation
- Certification Télépilotage de drones à usage professionnel pour les scénarios S1, S2 et S3 RS5235
- Livret de progression pratique signé par le formateur

TARIF :

Prix de la formation frais d'examen inclus : **2340 € TTC**

CONTACT :

Antoine MACHON, dirigeant au 02 47 46 32 38 ou contact@dronecontrast.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

La formation est accessible aux personnes handicapées. Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invités à contacter le référant handicap ci-dessous. Les situations seront évalués et étudiées au cas par cas pendant un rendez-vous préalable avec le référant handicap :

Antoine MACHON – 02 47 46 32 38 – contact@dronecontrast.com

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Concernant la partie distancielle de la formation, à la suite de la signature du devis, le stagiaire recevra un code lui permettant de se connecter à la plateforme de cours et d'entraînement suivante : <https://drone-exam.fr/>

Grace à ce code, il pourra s'inscrire, consulter les cours et débiter les exercices.

Ce compte est valable pour une durée d'un an à partir de la première inscription.

Concernant la formation présentielle, le candidat se verra attribuer une date de début de formation dans un délai maximal de 60 jours après sa demande initiale.

TAUX D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION PREPAREE

Taux d'obtention des certifications en 2021 : 98%

VALIDATION DE BLOCS DE COMPETENCES

Il n'est pas possible de valider un bloc de compétences et de ne repasser que ceux qui n'ont pas été validés afin d'obtenir la certification. Pas de possibilité de validation partielle.

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Pas d'équivalences et pas de passerelles possibles.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Après l'obtention de la certification professionnelle, plusieurs débouchés pourront s'ouvrir au stagiaire :

- Créer une structure spécialisée dans la captation de prises de vues pour des missions audiovisuelles et techniques
- Trouver un emploi salarié en tant que télépilote spécialisée dans la captation de prises de vues pour des missions audiovisuelles et techniques

INTITULE :

Télépilotage de drones à usage professionnel audiovisuel et missions techniques – Spécialisation photogrammétrie

PRÉREQUIS :

Toute personne âgée d'au moins 16 ans. Etre en possession d'une date d'inscription à l'examen du CATT.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Afin de pouvoir évoluer dans les scénarios de vol S1, S2, S3 et dans la conformité de la réglementation Européenne dans les catégories suivantes : Ouverte, ouverte limitée, spécifique et certifié.

Afin d'être conforme à la réglementation en vigueur en France et en Europe, notre certification Télépilotage de drones à usage professionnel à pour objectifs d'attester des compétences suivantes :

- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S1
- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S2
- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S3
- Etre capable de connaitre et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie Ouverte (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de connaitre et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie Ouverte « limitée (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de connaitre et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie spécifique « (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de télépiloter un drone Multirotors civil à usage professionnel en situation normale et anormale dans les scénarios de vol S1, S2, S3 et catégories, ouverte, ouverte limitée et spécifique.
- Etre capable de sélectionner le scénario de vol dans lequel s'effectue l'opération considérée
- Etre capable d'analyser la zone de vol et détecter les obstacles et danger potentiel (Ligne haute tension, antennes relais, antennes etc...)
- Etre capable de renseigner un bilan annuel d'activité, éditer et maintenir à jour son espace exploitant.
- Etre capable de souscrire à une assurance RC Drone et les modalités importantes à prendre en considération
- Etre capable de rédiger un MANEX (Manuel d'Exploitation Aéronefs sans Equipage à Bord)
- Etre capable d'enregistrer ses drones via Alpha Tango et savoir également les supprimer de la liste.
- Etre capable de s'assurer que la totalité des aéronefs sont identifiable et dispose de leurs numéro délivré par Alpha Tango, que ceux si sont identifiable et correctement fixé à l'aéronef, que le nom de l'entreprise l'exploitant et son adresse soit également correctement visible.
- Etre capable d'identifier et analyser les risques liés aux facteurs météorologiques
- Etre capable d'expliquer l'échelle de Beaufort afin de s'assurer que les conditions climatiques sont adaptés au vol d'un multirotors
- Etre capable de réaliser des prises de vues aériennes de qualité dans le respect des règles de sécurité

- Etre capable de réaliser des missions techniques (inspection d'ouvrage, missions technique, mission de suivi de chantier, captation d'image dans un but de travail de photogrammétrie)

PUBLIC CONCERNE :

Le dispositif s'adresse aux salariés ou non-salariés, ainsi qu'aux administrations souhaitant utiliser un drone pour réaliser un travail de prise de vue aérienne dans un cadre professionnel dans le domaine de l'audiovisuel et des missions techniques dans le stricte respect de la réglementation en vigueur en France et en Europe.

EFFECTIF :

Formation en groupe de 3 personnes maximum.

Nos formations sont réalisées par des ingénieurs diplômés de l'école Polytechnique de l'Université de Tours. Ces formateurs sont également titulaires d'un BAC+6 en management et administration des entreprises, ils sont capables de transmettre leurs connaissances à un public non initié.

LIEU DE FORMATION :

SAS DRONECONTRAST – 1 Allée de la Ferme 37300 Joué-lès-Tours

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITE D'ORGANISATION :

7 jours soit 49 heures minimum + 30 heures en e-learning pour l'apprentissage du CATT

Horaires : 9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES :

- Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur
- Accès à l'atelier technique de drones et de zone de chargement de batterie
- Zone d'entraînement au pilotage extérieure avec ancienne ferme rénovée et pigeonnier
- Supports pédagogiques
- Logiciel simulateur de vol avec radio
- Drones :
 - Gamme DJI S1-S2-S3 (Inspire 2, Phantom 4 PRO, Mini 2, Mavic Dual Thermal...)
 - Gamme Cinéma S1 (Freefly Alta 6)

MOYENS D'ENCADREMENT :

SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION ET RESULTATS D'ENCADREMENT :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
Après un parcours de formation continue	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine. Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine. Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
Par expérience	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine.

			Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
--	--	--	---

PROFIL DES FORMATEURS :

Victor BIGOT :

- Télépilote de drone et formation spécialiste photogrammétrie et modélisation 3D

Antoine LAGADE :

- Ingénieur en électronique embarquée
- Télépilote de drone professionnel depuis 8 ans
- Titulaire du brevet théorique ULM

Antoine MACHON :

- Ingénieur en électronique embarquée et master en management et administration des entreprises
- Télépilote de drone professionnel depuis 8 ans
- titulaire du brevet théorique ULM

DEROULE DE LA FORMATION :

SUJET	TEMPS PASSE
Accueil, présentation de la formation, Etude des besoins	1H00
Réglementation aérienne et législation	8H00
Les facteurs humains, gestion du stress et des situations critiques	
Connaissances générales de l'aéronef, préparation de mission	
Pilotage simulateur et en double commande	3H30
Pilotage en autonomie scénario S1 – S3	12H30
Pilotage en autonomie scénario S2	8H00
Programmation d'un plan de vol	
Modélisation 3D, Photogrammétrie, Cartographie	15H
Evaluation des acquis de pilotage	1H00
TOTAL	49H

MODALITE D'EVALUATION DES ACQUIS :

Le stagiaire de formation est évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation.

L'apprenant détient un livret de progression tenu à jour et renseigné par le formateur habilité en charge de la formation pratique, cette procédure rendu obligatoire par la DGAC a pour objectif de permettre de suivre la progression de la formation et d'attester l'acquisition de compétences pratiques. Ce livret de progression contient les comptes rendus détaillés et réguliers d'avancement établis par le formateur et indique les évaluations visant à estimer les progrès. Il est établi selon une forme définie par le ministre chargé de l'aviation civile.

L'évaluation finale est réalisé par le centre de formation habilité ainsi que par un professionnel du métier et par un autre centre de formation drone indépendant (afin de faire preuve de neutralité) et garantir notre démarche qualité.

Qualité générale attendue : 100 % de réussite à notre grille d'évaluation Indicateurs : Note de 15/20 minimum de notre Jury (Constitué d'un professionnel du métier et d'un formateur issue d'un centre de formation indépendant à DroneContrast)

L'évaluation de la compétence s'effectue par une mise en situation réel de mission en scénario S1, S2 et S3, de plus DroneContrast s'assure que le candidat possède bien les connaissances, les modes de raisonnement et la connaissance de la réglementation via des exercices théoriques sur le site web Alpha Tango (mis en place par la DGAC ainsi que des questions sur le fonctionnement du drone et du logiciel.

Livret de progression pratique - épreuves de pilotages - mises en situations réelles et reconstituées.

DOCUMENTS DÉLIVRES :

- Attestation de fin de formation
- Certification Télépilotage de drones à usage professionnel pour les scénarios S1, S2 et S3 RS5235
- Livret de progression pratique signé par le formateur

TARIF :

Prix de la formation frais d'examen inclus : **3350 € TTC**

CONTACT :

Antoine MACHON, dirigeant au 02 47 46 32 38 ou contact@dronecontrast.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

La formation est accessible aux personnes handicapées. Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invités à contacter le référant handicap ci-dessous. Les situations seront évalués et étudiées au cas par cas pendant un rendez-vous préalable avec le référant handicap :

Antoine MACHON – 02 47 46 32 38 – contact@dronecontrast.com

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Concernant la partie distancielle de la formation, à la suite de la signature du devis, le stagiaire recevra un code lui permettant de se connecter à la plateforme de cours et d'entraînement suivante : <https://drone-exam.fr/>

Grace à ce code, il pourra s'inscrire, consulter les cours et débiter les exercices.

Ce compte est valable pour une durée d'un an à partir de la première inscription.

Concernant la formation présentielle, le candidat se verra attribuer une date de début de formation dans un délai maximal de 60 jours après sa demande initiale.

TAUX D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION PREPAREE

Taux d'obtention des certifications en 2022 : 98%

VALIDATION DE BLOCS DE COMPETENCES

Il n'est pas possible de valider un bloc de compétences et de ne repasser que ceux qui n'ont pas été validés afin d'obtenir la certification. Pas de possibilité de validation partielle.

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Pas d'équivalences et pas de passerelles possibles.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Après l'obtention de la certification professionnelle, plusieurs débouchés pourront s'ouvrir au stagiaire :

- Créer une structure spécialisée dans la captation de prises de vues pour des missions audiovisuelles et techniques
- Trouver un emploi salarié en tant que télépilote spécialisée dans la captation de prises de vues pour des missions audiovisuelles et techniques

INTITULE :

Télépilotage de drones à usage professionnel audiovisuel et missions techniques – Spécialisation techniques de cadrage avancée

PRÉREQUIS :

Toute personne âgée d'au moins 16 ans. Etre en possession d'une date d'inscription à l'examen du CATT.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Afin de pouvoir évoluer dans les scénarios de vol S1, S2, S3 et dans la conformité de la réglementation Européenne dans les catégories suivantes : Ouverte, ouverte limitée, spécifique et certifié.

Afin d'être conforme à la réglementation en vigueur en France et en Europe, notre certification Télépilotage de drones à usage professionnel a pour objectifs d'attester des compétences suivantes :

- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S1
- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S2
- Etre capable de préparer une mission et le matériel dans le cadre du scénario de vol S3
- Etre capable de connaître et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie Ouverte (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de connaître et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie Ouverte « limitée (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de connaître et préparer une mission et le matériel dans le cadre de la catégorie spécifique « (Règlementation Européenne et s'y conformer)
- Etre capable de télépiloter un drone Multirotors civil à usage professionnel en situation normale et anormale dans les scénarios de vol S1, S2, S3 et catégories, ouverte, ouverte limitée et spécifique.
- Etre capable de sélectionner le scénario de vol dans lequel s'effectue l'opération considérée
- Etre capable d'analyser la zone de vol et détecter les obstacles et danger potentiel (Ligne haute tension, antennes relais, antennes etc...)
- Etre capable de renseigner un bilan annuel d'activité, éditer et maintenir à jour son espace exploitant.
- Etre capable de souscrire à une assurance RC Drone et les modalités importantes à prendre en considération
- Etre capable de rédiger un MANEX (Manuel d'Exploitation Aéronefs sans Equipage à Bord)
- Etre capable d'enregistrer ses drones via Alpha Tango et savoir également les supprimer de la liste.
- Etre capable de s'assurer que la totalité des aéronefs sont identifiable et dispose de leurs numéro délivré par Alpha Tango, que ceux si sont identifiable et correctement fixé à l'aéronef, que le nom de l'entreprise l'exploitant et son adresse soit également correctement visible.
- Etre capable d'identifier et analyser les risques liés aux facteurs météorologiques
- Etre capable d'expliquer l'échelle de Beaufort afin de s'assurer que les conditions climatiques sont adaptés au vol d'un multirotors
- Etre capable de réaliser des prises de vues aériennes de qualité dans le respect des règles de sécurité
- Etre capable de cadrer en simple opérateur
- Etre capable de cadrer en double opérateur

- Etre capable de maitriser le suivi d'un sujet à basse et haute vitesse
- Etre capable de maitriser son cadrage depuis un véhicule en mouvement
- Etre capable de régler une nacelle 2 axes/3 axes
- Etre capable d'expliquer les différents formats d'enregistrement vidéo

PUBLIC CONCERNE :

Le dispositif s'adresse aux salariés ou non-salariés, ainsi qu'aux administrations souhaitant utiliser un drone pour réaliser un travail de prise de vue aérienne dans un cadre professionnel dans le domaine de l'audiovisuel et des missions techniques dans le stricte respect de la réglementation en vigueur en France et en Europe.

EFFECTIF :

Formation en groupe de 3 personnes maximum.

Nos formations sont réalisées par des ingénieurs diplômés de l'école Polytechnique de l'Université de Tours. Ces formateurs sont également titulaires d'un BAC+6 en management et administration des entreprises, ils sont capables de transmettre leurs connaissances à un public non initié.

LIEU DE FORMATION :

SAS DRONECONTRAST – 1 Allée de la Ferme 37300 Joué-lès-Tours

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITE D'ORGANISATION :

7 jours soit 49 heures minimum + 30 heures en e-learning pour l'apprentissage du CATT

Horaires : 9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES :

- Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur
- Accès à l'atelier technique de drones et de zone de chargement de batterie
- Zone d'entraînement au pilotage extérieure avec ancienne ferme rénovée et pigeonnier
- Supports pédagogiques
- Logiciel simulateur de vol avec radio
- Drones :
 - Gamme DJI S1-S2-S3 (Inspire 2, Phantom 4 PRO, Mini 2, Mavic Dual Thermal...)
 - Gamme Cinéma S1 (Freefly Alta 6)

MOYENS D'ENCADREMENT :

SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION ET RESULTATS D'ENCADREMENT :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
Après un parcours de formation continue	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine. Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
En contrat de professionnalisation		X	-
Par candidature individuelle	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine. Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)
Par expérience	X		Dirigeant de l'organisme de formation ou responsable de formation d'un partenaire autorisé. Exploitant enregistré DGAC (Avec numéro d'exploitant actif

			<p>et bilan d'activité annuel renseigné) avec une expérience de 2 ans dans ce domaine.</p> <p>Professionnels reconnus du métier (Photographe professionnel, cadreur, monteur, Filmmaker, etc..)</p>
--	--	--	---

PROFIL DES FORMATEURS :

Victor BIGOT :

- Télépilote de drone et formation spécialiste photogrammétrie et modélisation 3D

Antoine LAGADE :

- Ingénieur en électronique embarquée
- Télépilote de drone professionnel depuis 8 ans
- Titulaire du brevet théorique ULM

Antoine MACHON :

- Ingénieur en électronique embarquée et master en management et administration des entreprises
- Télépilote de drone professionnel depuis 8 ans
- titulaire du brevet théorique ULM

DEROULE DE LA FORMATION :

SUJET	TEMPS PASSE
Accueil, présentation de la formation, Etude des besoins	1H00
Réglementation aérienne et législation	8H00
Les facteurs humains, gestion du stress et des situations critiques	
Connaissances générales de l'aéronef, préparation de mission	
Pilotage simulateur et en double commande	3H30
Pilotage en autonomie scénario S1 – S3	12H30
Pilotage en autonomie scénario S2	8H00
Programmation d'un plan de vol	
Techniques de cadrage et prises de vues	15H
Evaluation des acquis de pilotage	1H00

MODALITE D'EVALUATION DES ACQUIS :

Le stagiaire de formation est évalué par le formateur au fur et à mesure de la formation.

L'apprenant détient un livret de progression tenu à jour et renseigné par le formateur habilité en charge de la formation pratique, cette procédure rendu obligatoire par la DGAC a pour objectif de permettre de suivre la progression de la formation et d'attester l'acquisition de compétences pratiques. Ce livret de progression contient les comptes rendus détaillés et réguliers d'avancement établis par le formateur et indique les évaluations visant à estimer les progrès. Il est établi selon une forme définie par le ministre chargé de l'aviation civile.

L'évaluation finale est réalisé par le centre de formation habilité ainsi que par un professionnel du métier et par un autre centre de formation drone indépendant (afin de faire preuve de neutralité) et garantir notre démarche qualité.

Qualité générale attendue : 100 % de réussite à notre grille d'évaluation Indicateurs : Note de 15/20 minimum de notre Jury (Constitué d'un professionnel du métier et d'un formateur issue d'un centre de formation indépendant à DroneContrast)

L'évaluation de la compétence s'effectue par une mise en situation réel de mission en scénario S1, S2 et S3, de plus DroneContrast s'assure que le candidat possède bien les connaissances, les modes de raisonnement et la connaissance de la réglementation via des exercices théoriques sur le site web Alpha Tango (mis en place par la DGAC ainsi que des questions sur le fonctionnement du drone et du logiciel.

Livret de progression pratique - épreuves de pilotages - mises en situations réelles et reconstituées.

DOCUMENTS DÉLIVRES :

- Attestation de fin de formation
- Certification Télépilotage de drones à usage professionnel pour les scénarios S1, S2 et S3 RS5235
- Livret de progression pratique signé par le formateur

TARIF :

Prix de la formation frais d'examen inclus : **3350 € TTC**

CONTACT :

Antoine MACHON, dirigeant au 02 47 46 32 38 ou contact@dronecontrast.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

La formation est accessible aux personnes handicapées. Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invités à contacter le référant handicap ci-dessous. Les situations seront évalués et étudiées au cas par cas pendant un rendez-vous préalable avec le référant handicap :

Antoine MACHON – 02 47 46 32 38 – contact@dronecontrast.com

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Concernant la partie distancielle de la formation, à la suite de la signature du devis, le stagiaire recevra un code lui permettant de se connecter à la plateforme de cours et d'entraînement suivante : <https://drone-exam.fr/>

Grace à ce code, il pourra s'inscrire, consulter les cours et débiter les exercices.

Ce compte est valable pour une durée d'un an à partir de la première inscription.

Concernant la formation présentielle, le candidat se verra attribuer une date de début de formation dans un délai maximal de 60 jours après sa demande initiale.

TAUX D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION PREPAREE

Taux d'obtention des certifications en 2022 : 98%

VALIDATION DE BLOCS DE COMPETENCES

Il n'est pas possible de valider un bloc de compétences et de ne repasser que ceux qui n'ont pas été validés afin d'obtenir la certification. Pas de possibilité de validation partielle.

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Pas d'équivalences et pas de passerelles possibles.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Après l'obtention de la certification professionnelle, plusieurs débouchés pourront s'ouvrir au stagiaire :

- Créer une structure spécialisée dans la captation de prises de vues pour des missions audiovisuelles et techniques
- Trouver un emploi salarié en tant que télépilote spécialisée dans la captation de prises de vues pour des missions audiovisuelles et techniques